

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice 11
présents 07
votants 07

L'an deux mil SIX , le DIX NOVEMBRE
le Conseil Municipal de la Commune de PEYRAT-LA-NONIERE
dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur le Maire

Reçu à la Sous-Préfecture
AUBUSSON

21 NOV. 2006

Convocations : 04/11/2006

MEMBRES PRESENTS : Guy de LAMBERTERIE/Jean-Denis BOURCY/Jean-Pierre MOLLAS/
Alain LUQUET/Elisabeth CHAZAT/Daniel GROSVALLET/Marie-Hélène GIRAUD/.

MEMBRES EXCUSES OU ABSENTS : Marinette ALVARD/Jean-François MOREAU/Joël SIMONNETON/
Jacques CALAED/.

Monsieur Daniel GROSVALLET a été nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : Motion concernant la desserte ferroviaire du département de la Creuse.

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif - la ligne à Grande Vitesse POITIERS/LIMOGES - pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique LA SOUTERRAINE-CHATEAUROUX-VIERZON-PARIS avec pour objectif de placer LA SOUTERRAINE à 2 heures de PARIS,
- l'aménagement de la ligne GUERET-LIMOGES avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (MERINCHAL, AUZANCES-EVAUX-CHAMBON, BUDELIERE) et les trains au départ de MONTLUCON.

Fait et délibéré, en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.



LE MAIRE